

Pourquoi tant de partis politiques ? Et à quoi sont-ils utiles¹ ?

Alain Gilles

Résumé : Le nombre et la vocation des partis politiques occupent une place centrale dans les études sur les systèmes de partis, qui permettent de comprendre la participation politique dans ses dimensions quantitatives et qualitatives : non seulement beaucoup de gens participent, mais des gens de différentes couches sociales le font. Les partis, par leur nombre, sont aussi un indicateur du degré de consensus dans une société, de la capacité des différentes forces à articuler leurs intérêts dans une vision commune capable d'être exprimée dans un parti politique. Dans ce bref article, où nous invitons à étudier les phénomènes politiques en tenant compte des contextes historiques et sociaux dans lesquels ils se développent, nous soutenons que le nombre des partis politiques tend à se multiplier en Haïti en raison de la faible cohésion sociale et de la centralité du politique dans la société haïtienne.



Rezime : Kantite epi misyon pati politik yo gen yon plas enpòtan nan etid sou lide ki alabaz pati politik yo. Sa pèmèt moun konprann patisipasyon nan politik apati dimansyon kantitatif epi kalitatif yo : nonsèlman gen anpil moun ki patisipe nan politik, men genyen tou, moun ki soti nan divès kouch sosyal yo ki ap patisipe. Kantite pati politik ki genyen yo montre akèlè : ki nivo konsansis ki genyen anndan yon sosyete, kapasite divès fòs yo pou yo prezante enterè yo dapre yon vizyon komen ki kab parèt anndan yon pati politik. Nan tèks tou kout sa a, nou envite nou etidye fenomèn politik yo apati kontèks istorik, sosyal, kote yo ap dewoule a; nou kwè kantite pati politik yo ap gen tandans miltipliye an Ayiti, paske manke koyezyon nan sosyete a epi akòz wòl santral politik la genyen nan sosyete Ayiti a.

1. INTRODUCTION

La question du nombre de « partis politiques » constitue une préoccupation pour les différents acteurs individuels ou collectifs de la vie politique haïtienne : le journal *Le Nouvelliste* du 16 mai 2013 en avait déjà publié une liste de 121. Cette question est évidemment à la source de bien des problèmes d'ordre pratique : la préparation des bulletins de vote peut se révéler dans la plupart des cas un véritable casse-tête. Pour la grande majorité de la population qui ne manipule pas les symboles imprimés, le choix d'un candidat peut s'avérer plus difficile qu'on ne serait prêt à l'admettre. Il y a aussi des problèmes reliés au financement. Mais il y a surtout la question du positionnement idéologique. Laënnec Hurbon a récemment fait référence à ce qu'il appelle « l'indifférenciation idéologique » des partis politiques [1]. Autrement dit, comment aller au-delà de la personne qui parle au nom du parti, a fondé le parti ou en est le propriétaire ?

Ce n'est donc pas une surprise que l'étude des partis politiques ait montré que la plupart des électeurs portent leur choix non pas sur un parti, mais plutôt sur un candidat [1].

On pourrait penser qu'il est « normal » qu'après une dictature comme celle des Duvalier il y ait autant de partis. Ce n'est pas nécessairement normal, dans le sens que ce n'est pas logique que ce soit le cas. Une multiplicité de cas où une relation serait observée entre expérience dictatoriale et prolifération de partis politiques ne suffirait pas pour valider logiquement cette relation. D'autres peuvent souligner le fait que même dans les démocraties stables, qui se présentent comme des systèmes politiques à deux ou trois partis, le nombre de partis politiques ne se réduit jamais à deux ou trois partis.

En fait, le problème du nombre de partis n'est pas nécessairement dans le nombre ; il réside dans le fait que les partis ne sont pas dénombrables : on ne peut pas les compter. Déjà, au début des années 1980, Leslie F. Manigat, dans la diaspora, avait posé le problème à l'occasion d'un pacte de « Punto Fijo », à l'exemple

1. D'après une communication préparée dans le cadre du Forum libre du jeudi 4 décembre 2014.

du Venezuela, qu'il souhaitait signer avec d'autres partis. Dans une entrevue accordée à *Haïti-Observateur*, il disait : « *Eh bien, nous autres, nous sommes pour un pacte de Punto Fijo, mais non pas entre cinquante, soixante, soixante-dix organisations, dont certaines comportent un membre qui signe à l'occasion d'une conférence de Panama ou un membre qui signe avec deux ou trois autres sur les rues de Broadway... Non, poursuit Manigat, nous sommes pour des rassemblements unitaires, d'abord, et entre les grandes organisations passer un pacte de Punto Fijo* ».

Compter les partis politiques, c'est compter les partis qui comptent. Les partis politiques qui comptent sont ceux qui peuvent avoir une existence indépendante de ceux qui parlent en leur nom. Des partis qui s'institutionnalisent, donc. Les partis qui comptent sont ceux dans lesquels sont représentés des couches sociales de la société, des groupes d'âge, des catégories socioprofessionnelles, des groupes d'intérêts. Les partis qui comptent sont ceux qui cernent les enjeux majeurs dans une société, proposent des solutions et se donnent les moyens pour que les solutions proposées se transforment en politiques publiques. Les partis qui comptent cherchent à prendre le contrôle des collectivités locales, du Parlement et du gouvernement. On pourrait allonger la liste des indicateurs, qui tournent autour des rapports avec les différents groupes de la société, de la capacité à structurer la vie politique dans cette société, d'une vision des problèmes auxquels elle est confrontée, et du rôle que peut jouer l'État pour trouver une solution aux problèmes reconnus. Mais surtout, la question du dénombrement des partis suppose la possibilité de comprendre le phénomène de parti, qui justement doit en faire l'objet : comment le regrouper avec d'autres phénomènes de même nature, mais qui en sont apparemment distincts, et le distinguer d'autres qui ne lui sont qu'apparemment identiques ? Il faudrait, comme le dit Pierre Bourdieu, éviter de « *s'exposer à traiter différemment l'identique et identiquement le différent, à comparer l'incomparable et à omettre de comparer le comparable* ».

Le dénombrement suppose aussi une relative invariance, une relative durée dans le temps. Mais non pas des phénomènes sans lendemains, ou qui durent le temps d'une campagne électorale. « *Ce sont des partis autour d'un seul homme, qui resuscitent l'espace d'un cillement à chaque joute électorale* »⁴, écrit Suzy Castor. Le problème du nombre de partis, qui est en même temps un problème de dénombrement, est finalement un problème de décanation. C'est seulement à ce moment qu'il devient possible de parler de système de partis. Le bipartisme ou le multipartisme, ce n'est pas seulement le nombre de partis, c'est aussi les sensibilités politiques, les orientations des politiques publiques. Le système de partis garantit que les différents

secteurs d'une société se retrouvent dans les multiples organisations qui portent le nom de parti politique.

2. LA PROLIFÉRATION DES « PARTIS POLITIQUES »

Pourquoi donc, en Haïti, les « partis » tendent-ils à se multiplier et se pose-t-il un problème de dénombrement ?

Nous pensons qu'il faut trouver la réponse à cette question dans l'ordre social haïtien, dans son mode d'existence et de reproduction, ou encore dans la façon dont on est et reste membre de la société haïtienne. Ceci renvoie aux questions dites de cohésion sociale, du mode d'intégration de l'individu dans la société. Autrement dit, le nombre de partis dans une société est fonction du degré de sa cohésion, de sa structuration. La faible structuration d'une société, qui peut être mesurée par l'absence de grandes entreprises de production mobilisant un grand nombre d'individus autour d'objectifs collectifs, crée de faibles liens entre les membres et rend inopérante une organisation qui prétend les regrouper. Les partis politiques sont liés à un type de société fondé sur un type d'économie. Pour faire vite, disons que la société haïtienne est la collection d'une multitude de microactivités, de microsociétés relativement indépendantes les unes des autres, très peu structurées dans un ensemble plus large, dans une macrocollectivité, une tâche qui reviendrait à l'institution connue sous le nom d'État, porteur d'un projet national, traversé évidemment par des tensions indicatrices des rapports de classe dans la société.

Les rapports sociaux ou les rapports de pouvoir se développent autour d'enjeux dont l'intérêt ne concerne qu'un nombre relativement réduit d'individus. Il n'existe pas de véritables enjeux nationaux. Ce n'est pas la référence à l'État qui nous fournit notre raison d'être collective. À propos de l'État en Haïti, on a souligné le fait qu'il s'est érigé contre la nation [2]. La relation entre l'État et la société haïtienne est une relation de prédation, de répression, mais aussi d'indifférence. L'État n'est pas tellement contre la nation. Il s'en fout. Il n'a jamais existé un projet de construction nationale, par la création d'un marché national, par l'adoption de mesures visant à intégrer les différentes régions dans un mouvement national de création d'emplois dans des structures de production, de création de valeur, de formation de main-d'œuvre ou de formation de cadres. Il n'a jamais existé une politique de langues, visant à la création d'une communauté linguistique. Depuis que les denrées d'exportation, en volume et en valeur, ne fournissent plus assez de rentes, on s'est tourné vers l'aide externe qui nous arrive sous plusieurs formes. Ceci a eu notamment pour conséquence que la reconnaissance de l'État par l'international pèse davantage que la légitimité qui pourrait provenir d'un quelconque secteur de la vie nationale. Il faut des manifestations de rue violentes pour se faire entendre, et toujours avec l'arbitrage de l'international.

Les migrations rurales, dans l'absence d'une politique urbaine, dans l'absence d'emplois, ont justement facilité dans les villes la prolifération de microactivités de survie. De microcollectivités rurales, on est passé à des microactivités dans des villes qui ne

2. MANIGAT, Leslie F. (1981). « Interview avec le Prof. Leslie Manigat », *Haïti-Observateur*, vol. XI, n° 48, 20-27 novembre, p. 8, 9, 11, 14 et 15.

3. Bourdieu, Pierre, Jean Claude Chamboredon et Jean Claude Passeron (2005). *Le métier de sociologue*, 5^e édition, Paris, Berlin, EHESS, Gruyter, p. 15.

4. Castor, Suzy (2014). « Élections en Haïti et dynamiques démocratiques », *Rencontre*, n° 31, novembre.

sont en fait que des regroupements de petits quartiers dans de vastes bidonvilles. Pas de bourgeoisie industrielle, pas de classe ouvrière, pas de corporation professionnelle. On construit comme on veut, on conduit à la vitesse qu'on veut, les écoles, les universités poussent partout et enseignent comme elles l'entendent. Les grands crimes autant que les petits restent tous impunis. Les règles du vivre-ensemble sont précaires. Ce qui fait problème, ce n'est donc pas le nombre élevé de partis politiques. Ce qui fait problème, c'est qu'il n'y en a pas davantage. En fait, malgré un discours prôné par certains secteurs pour la formation de grands partis fusionnant les mêmes sensibilités, on assiste plutôt à une augmentation du nombre de partis. Pour deux, trois partis qui se mettent ensemble, il y en a cinq nouveaux qui se forment. Les partis eux-mêmes fonctionnent assez souvent comme un lieu de formation de nouveaux fondateurs de partis.

Le deuxième élément de réponse à la question de la tendance à la prolifération des partis est la quasi-absence de lieu de valorisation, de réalisation de soi en dehors du champ politique. Les élites haïtiennes sont traditionnellement caractérisées par l'attrait du professionnel. Ce n'est pas par hasard que l'import-export, le gros commerce a toujours été entre les mains de nouveaux immigrants, ceux-là qu'on a appelés les négociants. Les membres des élites nationales se font avocats, arpenteurs, notaires, médecins, écrivains, journalistes. Depuis l'indigénisme, ils deviennent aussi ethnologues. Et depuis plus récemment, ils deviennent même consultants et propriétaires d'université. Des métiers ou des professions d'une société rentière. Jusque dans la première moitié du 20^e siècle, ces professions étaient la chasse gardée d'une minorité de notables, fils de grands propriétaires terriens. C'étaient des fils de notables, de rentiers, qui, pour la plupart, poursuivaient leurs études en Europe. Le contrôle de l'État était aussi nécessaire. Il donnait accès aux rentes ponctuelles sur les denrées d'exportation. À partir des années 1960, avec la «révolution» à la Duvalier, la massification de l'école et plus tard de l'université, la pression sur le champ politique, comme lieu de valorisation des lettrés, augmente considérablement. On y répond par des changements fréquents de cabinet ministériel, par la création de nouveaux ministères, de nouvelles fonctions au sein de la présidence, de la «primature» et de l'administration publique. Il faudrait une étude sur l'évolution de l'État en Haïti. La dictature contrôlait l'accès aux postes et aux faveurs de l'État. À partir de 1986, en fondant un parti politique, on se met dans l'antichambre de l'État. Nous avons appris à créer des gouvernements d'ouverture. Il faut entendre par là l'accessibilité à des postes de ministres pour des chefs de partis, ou des membres de leur clientèle. C'est aussi, pensons-nous, une stratégie de sortie de crises où il est plutôt question d'élargir l'accès aux postes de l'administration publique. Dans un pays où les emplois qui garantissent un niveau appréciable de bien-être sont rares, où le pouvoir crée autour de soi un rayonnement et confère une enviable visibilité, il faut bien se demander pourquoi il n'y a pas plus de gens à vouloir se mettre en position d'obtenir des privilèges d'autant

plus rares que les autres opportunités n'existent pas. Il faudrait par exemple s'attendre à ce que l'université, lieu par excellence d'emplois précaires et de peu de visibilité, fournisse un plus grand nombre de fondateurs de partis politiques.

3. L'UTILITÉ DES PARTIS POLITIQUES

Dans le cadre d'une étude en cours que nous réalisons sur les élections, nous avons demandé à un échantillon de 452 candidats à la députation aux élections de 2010, à l'échelle du pays, s'ils étaient satisfaits de l'encadrement qu'ils avaient reçu du parti pour lequel ils s'étaient portés candidats. Ils avaient à choisir entre trois modalités de réponse: «très satisfait», «plus ou moins satisfait» et «pas du tout satisfait». Seulement 11,0 % des candidats ont dit qu'ils étaient «très satisfaits». Près des deux tiers, 62,0 %, ont dit qu'ils n'étaient «pas du tout satisfaits». Et finalement, 27,0 % ont dit qu'ils étaient «plus ou moins satisfaits». Nous sommes là au cœur de l'objectif fondamental d'un parti politique: contrôle du gouvernement, contrôle du pouvoir de l'État. Soit par insuffisance de moyens, soit par faiblesse organisationnelle, soit par manque de leadership, soit par incapacité à créer des liens institutionnels avec le candidat, c'est-à-dire de soumettre le candidat à la discipline du parti, soit par la combinaison de tous ces facteurs, dans la grande majorité des cas, les partis n'arrivent pas à assurer la solidarité de leurs propres candidats. «*Très souvent, écrit Suzy Castor, le choix des candidats pour les élections – même les partis les plus crédibles n'en sont pas exempts – est fait par la cooptation de candidats qui ne sont pas membres du parti et qui, une fois élus, agissent individuellement en électeur libre, sans aucune ligne définie*».⁵ Comment comprendre cet état de choses?

Un des éléments de réponse à cette question réside, comme nous l'avons déjà dit, dans le mode d'intégration de l'individu dans l'ordre social et dans la difficulté qu'ont les partis à créer des liens fondés sur une vision partagée des problèmes du pays, sur une idéologie. Les mécanismes de cohésion sociale, de solidarité collective sont faibles. La société est une somme d'individualités ou de microréseaux fondés sur des liens primaires ou de clientèle. Nous avons vu des gens passer d'un parti à un autre avec la plus grande facilité. Même élu, le candidat ne pense pas qu'il doit une allégeance à son parti. Il est dans toutes les alliances. Il est donc très difficile, sinon impossible, de parler des partis politiques en termes du profil de vote de leurs élus au Parlement. Et justement, les partis qui comptent devraient, à travers le vote de leurs élus, pouvoir orienter les politiques du gouvernement.

Une des fonctions d'un parti politique est d'articuler les différents groupes d'intérêts, les différents secteurs de la société. Mais il faudrait que les individus se retrouvent dans la société en tant que membres d'une classe sociale, d'un syndicat, d'une corporation. Ce n'est pas le cas. L'individu est isolé dans la masse. Le travail du parti en fin de compte revient à créer des liens entre des individus qui ne voient aucune raison d'appartenir à

5. *Ibid.*

un parti plutôt qu'à un autre. Hier cadre dans tel ou tel parti, demain fondateur de son propre parti. Aujourd'hui candidat pour le parti X, demain candidat pour le parti Y. Dans notre étude sur les candidats à la députation de 2010, 25,5 % de ceux qui se porteront à nouveau candidats indiquent qu'ils le seront pour un autre parti, et 60,9 % disent qu'ils ne savent pas encore pour quel parti ils le seront, même s'ils ont été candidats sous la bannière d'un parti en 2010. Seulement 13,3 % le seront pour le même parti. La tendance à instrumentaliser l'État aux fins d'enrichissement personnel rend indifférent aux enjeux et aux solutions proposées. Une tendance que l'on retrouve au sein des groupes qui se définissent en tant que partis, qui ne valent que par leur capacité à faciliter l'accès à des postes dans les différentes structures des gouvernements.

L'inutilité des partis quant à leur capacité à contribuer à la restructuration de la vie politique découle aussi du poids de l'international dans les décisions politiques du pays. Chez nous, la légitimité internationale est plus importante que la légitimité que pourrait apporter n'importe quel secteur de la vie nationale. Ceux qui ont des doutes n'ont qu'à consulter *Le ventre pourri de la bête* de Ginette Chérubin (Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2014) ou *L'échec de l'aide internationale à Haïti* de Ricardo Seintenus (Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2015). Par rapport au projet de la construction nationale, de la construction de la démocratie dans la justice sociale, l'aide internationale devient un *curse*, pour reprendre le terme anglais consacré aux effets des rentes minières, notamment du pétrole.

Les partis politiques sont cependant utiles comme lieux de valorisation de leurs propres fondateurs, en tant que mécanismes d'accès aux privilèges que seul peut garantir l'État. Les membres des commissions, les postes de consultants ne sont distribués qu'en fonction de ses accointances avec l'État.

Les partis politiques sont aussi utiles comme interfaces par rapport à l'international. La communauté internationale ne conçoit pas la politique en dehors de partis. Les pays qui forment maintenant ce que l'on convient d'appeler la communauté internationale, notamment les pays d'Europe de l'Ouest, et d'autres pays qui peuvent être considérés comme leur extension sur le plan de leur rapport au monde, tendent à oublier leur propre histoire pour considérer les outils avec lesquels ils fonctionnent comme des outils naturels dépourvus d'historicité. Ils oublient que les partis politiques participent d'une vision du monde, de ruptures culturelles qui ont fini par autonomiser le champ politique, pour devenir un champ essentiellement soumis à la raison humaine, à des lois dictées par celle-ci. Cette conception du pouvoir a une longue histoire derrière elle et suppose des ruptures avec un ordre social fondé sur la toute-puissance du religieux. Ginette Chérubin, dans le livre déjà cité, a indiqué que lors de l'attribution des numéros d'identification aux partis à l'occasion des élections de 2010, des chiffres sont refusés ou acceptés sur la base de leur signification mystique. Elle écrit ceci : « *Lors du tirage au sort, certains partis politiques étaient arrivés à louer Dieu d'avoir trouvé des numéros, tels : le 33, âge*

du Christ; le 7 ou le 13 énigmatiques tous les deux et à doubles tranchants; le 22, chiffre fétiche de Papa Doc [...] D'autres se plaignent d'avoir eu le lot des chiffres vides de sens ». INITE, le nouveau parti du gouvernement d'alors, s'était retrouvé avec le numéro 1, le même numéro qui était attribué à LESPWA, le parti qui avait conduit René Préval au pouvoir cinq ans plus tôt. Madame Chérubin a trouvé surprenant que « *nul n'ait évoqué "magie" ou "wanga"* ». Pour plus d'un, conclut-elle, « *il était question d'un tour de force d'une autre nature : la corruption, l'escroquerie* ». Et voilà, on nage entre magie et corruption, entre mystère et méfiance. Qu'importe, l'international pense que les partis politiques peuvent être d'une certaine utilité dans la construction de la démocratie et investissent des ressources pour les renforcer. En fin de compte, c'est un système qui se renforce. L'« État » autant que les « partis » sont à la merci de l'international, qui structure la relation entre les deux.

4. LES ÉPINEUX PROBLÈMES DE LA LÉGITIMITÉ ET DE LA REPRÉSENTATION

La légitimité se définit par la confiance que les diverses composantes de la société placent dans les institutions, par la reconnaissance de l'efficacité et de l'efficience des interventions que les institutions réalisent en leur nom. Si faiblesse de l'État il y a en Haïti, liée à son déficit de légitimité, elle découle en grande partie de l'incapacité des institutions de médiation, dont les partis politiques, à relier l'État aux différents secteurs de la société. L'irresponsabilité de l'État, dans le sens qu'il n'a pas l'obligation de rendre compte de ses initiatives, de ses actions, à la société tient au fait qu'il ne doit sa légitimité qu'aux différents réseaux qui se font et se défont autour du détenteur du pouvoir et à l'international. Reste alors « la rue », avec toutes les conséquences qu'elle représente pour la sécurité des personnes et des biens, pour la consolidation des institutions par lesquelles se construit la démocratie et pour la mise en place d'un État de droit. Les groupes ou les individus qui répondent au nom de parti politique entrent dans le jeu, d'autant plus que ce dernier est dicté par le mode de fonctionnement de la société et que s'y conformer entraîne moins de risques que ceux auxquels ferait face l'acteur, collectif ou individuel, qui envisagerait de se lancer dans une entreprise de changement.

5. CONCLUSION

En conclusion, nous avons affirmé que le nombre des partis politiques, c'est-à-dire de ce qui est ainsi désigné dans le paysage politique haïtien, ne fait pas problème. Ce qui fait problème est plutôt qu'ils ne soient pas plus nombreux. Nous avons soutenu que ceci découle de la façon dont les individus s'intègrent dans la société et de l'importance du champ politique comme source

6. CHÉRUBIN, Ginette (2014), *Le ventre pourri de la bête*, Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 161.

de privilèges matériels et symboliques. Jusqu'à présent, les fondateurs des nouveaux partis politiques sont d'anciens membres de partis politiques ayant fait un séjour dans des postes de haute responsabilité dans l'État et des pasteurs d'Église. Le secteur de l'enseignement supérieur et celui des médias pourront les rejoindre.

Nous avons aussi soutenu que les partis politiques ne sont pas utiles en tant qu'institutions ayant pour fonction d'articuler des groupes secondaires, des couches sociales, parce que tout simplement les individus n'intègrent pas la société à travers

ces structures de médiation. Les partis sont par contre utiles comme mécanismes d'accès aux privilèges que procure l'État et comme interface par rapport à l'international. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 HURBON, Laënnec (sous la direction de) (2014) *Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*, Port-au-Prince, IDEA. (Ce livre peut être téléchargé sans frais).
- 2 TROUILLOT, Michel-Rolph (1990). *Haiti. State Against Nation. The Origins and Legacy of Duvalierism*, New York, Monthly Review Press. (Le livre existe en version française: *Les racines historiques de l'État duvaliérien*, Port-au-Prince, Éditions Deschamps, 1986.)

Alain Gilles est diplômé de l'Université Stanford et de l'Université Columbia, aux États-Unis. Il est professeur au niveau universitaire et a été chercheur au Peace Research Institute Oslo (Norvège). Il a récemment publié « Les défis de la reconstruction » (2014) dans *Catastrophes et environnement. Haïti, séisme du 12 janvier 2010*, un ouvrage collectif sous la direction de Laënnec Hurbon paru aux Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris; « Partis politiques et ordre politique » (2014) dans *Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*, un ouvrage collectif sous la direction de Laënnec Hurbon publié par IDEA International à Port-au-Prince; « La raison rentière » (2012) dans la revue *Rencontre. Revue haïtienne de société et de culture*; « Lien social, conflit et violence en Haïti » (2012), disponible sur le site de PRIO. Il a collaboré à l'Observatoire de la reconstruction. ag952@caa.columbia.edu



Rhum Barbancourt[®]